

Tenue du premier atelier national d'Assistance aux Victimes de mines et Restes Explosifs de Guerre



Les participants pendant les travaux

UNMACC-DRC, Centre des Nations Unies chargé de la Coordination de la Lutte Antimines en République Démocratique du Congo, a organisé, en collaboration avec le Ministère des Affaires Sociales, Action Humanitaires et Solidarité Nationale, le premier atelier national sur l'assistance aux victimes de mines et Restes Explosifs de Guerre (REG) en RDC.

Cet Atelier a eu pour but de fournir les supports nécessaires au développement d'une stratégie et d'un plan national pour l'assistance aux victimes en RDC. Il a également servi de plateforme pour développer un réseau d'acteurs de l'assistance aux victimes et pour faire un plaidoyer pour la signature et la ratification par la RDC de la Convention des personnes vivant avec handicap.

80 participants de différentes institutions (ONG nationales, Internationales, structures de l'Etat), de toutes les provinces de la RDC, se sont penchés sur, la collecte et gestion de l'information ; les soins médicaux et la réhabilitation physique ; la réinsertion socio-économique ; la politique et législations sur le handicap ; et le Plaidoyer et la mobilisation de ressources. Un atelier d'évaluation est prévu au courant de l'année 2011 pour analyser les avancées de la mise en œuvre des recommandations issues de ce premier atelier.



Participants avec le Ministre des Affaires Sociales

Notons que L'Assistance aux victimes est un des piliers de la Lutte Antimines tout comme le déminage, la destruction de stock, l'éducation au risque de mines et le plaidoyer. En RDC ce volet commence à trouver son envol grâce au soutien financier du Japon qui a donné à UNMACC l'occasion de mettre en place une section dédiée à ce volet et lui permettre d'organiser cet atelier national.